



RAPPORT ANNUEL EXERCICE 2022

**SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES
DECHETS MENAGERS**

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20230918-DL2023-0202-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

1

Table des matières

Contexte	3
Le Territoire	3
Les moyens humains	4
Les moyens matériels	5
Les indicateurs techniques	6
L'organisation de la collecte	6
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles	7
Le traitement des ordures ménagères	8
La collecte des Emballages Ménagers Recyclables	8
Le traitement des Emballages Ménagers Résiduels	10
La collecte du verre	11
La collecte des Encombrants	12
La Recyclerie	13
La collecte des Déchets verts	14
Les déchèteries	15
La Prévention des déchets	16
Les actions de communication et sensibilisation	16
Les actions de réduction des biodéchets	16
L'action textile	18
Les actions en lien avec la Recyclerie	19
Le service maintenance des containers	19
Les indicateurs financiers	20
Les faits marquants de l'année 2022	21

Le Territoire

La Communauté de Communes des Albères et de la Côte-Vermeille (CCACV) a été créée le 1er Janvier 2007, suite à la fusion de la Communauté de Communes des Albères et de la Communauté de Communes de la Côte-Vermeille. Le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes des Albères et de la Côte-Vermeille s’est élargie en fusionnant avec la Communauté de Communes Illibéris (Bages et Ortaffa) et en intégrant la Commune d’Elne. La Communauté de Communes des Albères de la Côte Vermeille et de l’Illibéris (CC ACVI) compte maintenant 15 Communes et regroupe 57 525 habitants en dehors de la saison estivale et plus de 200 000 habitants en période estivale touristique.

Tableau 1: Population INSEE CC ACVI

Commune	Population INSEE 2020
Argelès-sur-Mer	10844
Bages	4507
Banyuls-sur-Mer	4839
Cerbère	1316
Collioure	2429
Elne	9518
Laroque-des-Albères	2221
Montesquieu-des-Albères	1273
Ortaffa	1722
Palau-del-Vidre	3137
Port-Vendres	4070
Saint-André	3462
Saint-Génis-des-Fontaines	2864
Sorède	3446
Villelongue-del-Monts	1877
TOTAL	57525

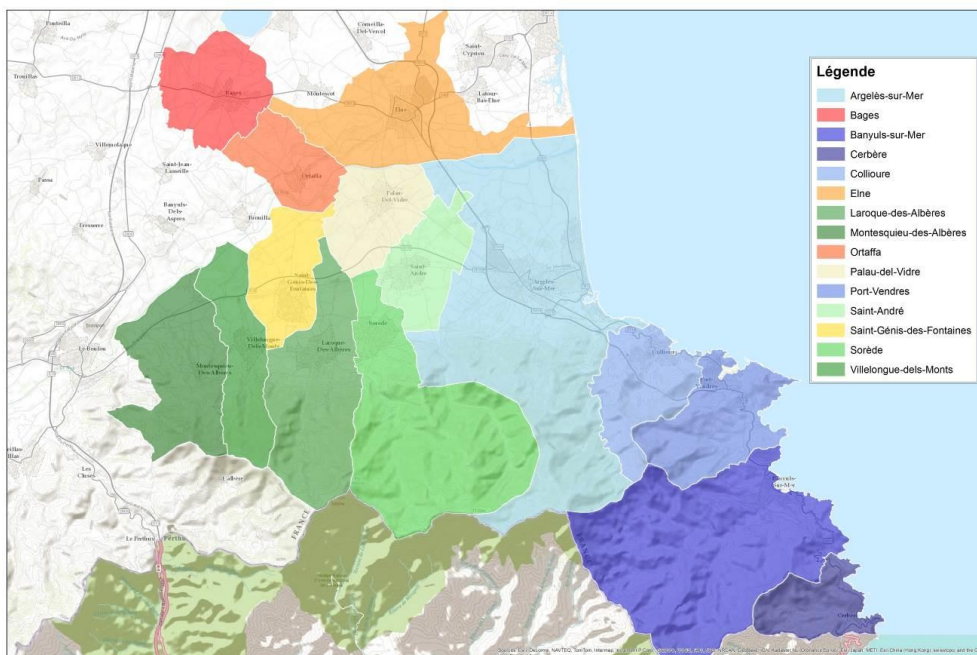


Figure 1 : Territoire de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibérès

Concernant la gestion des déchets la Communauté de Communes exerce les compétences collecte et prévention des déchets ménagers et assimilés. Le Sydetom66 exerce la compétence transport et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Les moyens humains

En 2022, le Pôle déchets regroupe 103 agents à l'année, ces effectifs sont répartis comme suit :

Tableau 2 : Effectifs du Pôle déchets

Personnel	
Administratif	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Ingénieur responsable du Pôle Déchet - 1 Assistante administrative et logistique
Service Collecte des Ordures Ménagères	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Technicien responsable Collecte des Ordures ménagères - 6 Agents de maîtrise responsables secteurs de collecte - 57 Agents de collecte à l'année
Service Prévention et maintenance des conteneurs	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Technicien responsable prévention et réduction des déchets - 1 Agent de maîtrise - 2 Ambassadeurs du Tri - 1 Responsable redevance spéciale - 2 Agents de maintenance
Service Déchèteries	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Responsable de service - 3 Agents de maîtrise - 17 Gardiens de déchèterie
Parc Auto	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Agents

Les moyens matériels

Le pôle déchets est équipé d'un parc automobile comprenant 49 véhicules comme suit :

Tableau 3 : Véhicules du Pôle déchets

Poids Lourds	Véhicules légers
- 4 Pack mat	- 11 Véhicules de service
- 1 Poids Lourds type Man	- 4 Bennes à Ordures Ménagères 5m3
- 1 Poly-benne	- 2 Bennes à Ordures Ménagères 2m3 (type Piaggio)
- 1 Benne à Ordures Ménagères 16m3	- 1 Scooter
- 24 Bennes à Ordures Ménagères 12m3	
- 6 Bennes à Ordures Ménagères 7m3	
- 1 Benne à Ordures Ménagères Grue	

Les indicateurs techniques

L'organisation de la collecte

Les déchets ménagers et assimilés sont collectés en régie ou par l'intermédiaire de prestataires privés gérés par le Sydetom66 ou la Communauté de communes.

Prestation	Prestataire
Collecte OM et EMR en PAP	Régie communautaire
Collecte OM en PAV	Régie communautaire
Collecte EMR en PAV	VEOLIA
Collecte Verres en PAV	VIAL
Collecte Textiles en PAV	Le Relais
Collecte Déchets Verts en PAP	Communes sur demande
Collecte Encombrants en PAP	Recyclerie - Communes

Pour des raisons de logistique le territoire de la Communauté de communes est divisé en 5 secteurs de collecte distincts :

- Secteur Argelès-sur-Mer
- Secteur Albères
- Secteur Elne
- Secteur Illibéris
- Secteur Côte Vermeille

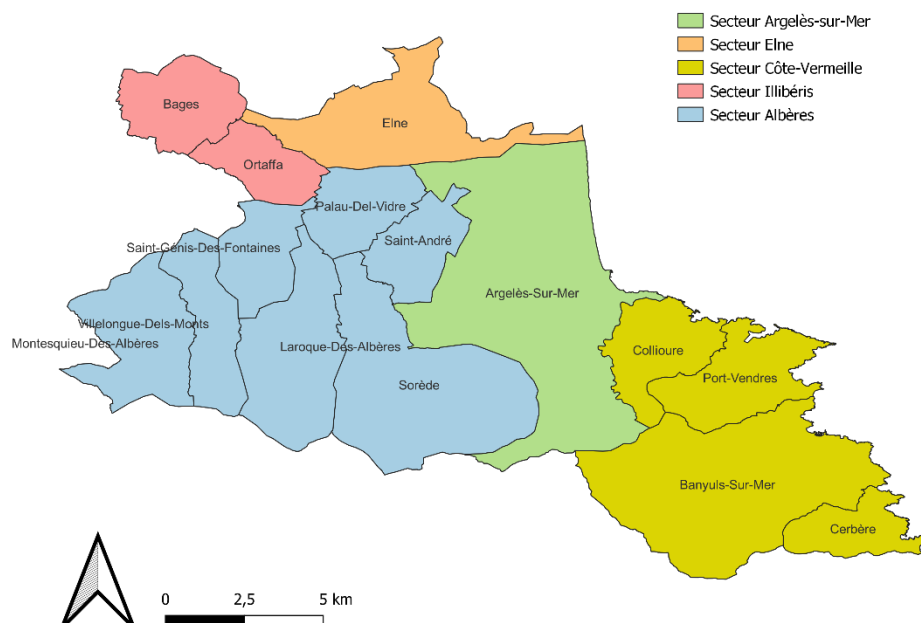


Figure 2 : Sectorisation du territoire

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) est réalisée en porte à porte pour la grande majorité des habitants du territoire, les habitants restant sont collectés à partir de bacs de regroupement et de points d'apports volontaires (PAV).

Les autres flux (verres et textiles) sont collectés en points d'apports volontaires (colonnes aériennes ou enterrées).

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est une prestation réalisée en régie, que ce soit pour la collecte en porte à porte ou pour la collecte des points d'apports volontaires (Colonnes aériennes et enterrées). En 2022, tous moyens de collecte confondus, ce sont 22 396 tonnes d'OMR (19 887t hors campings) qui ont été collectées sur le territoire de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris.

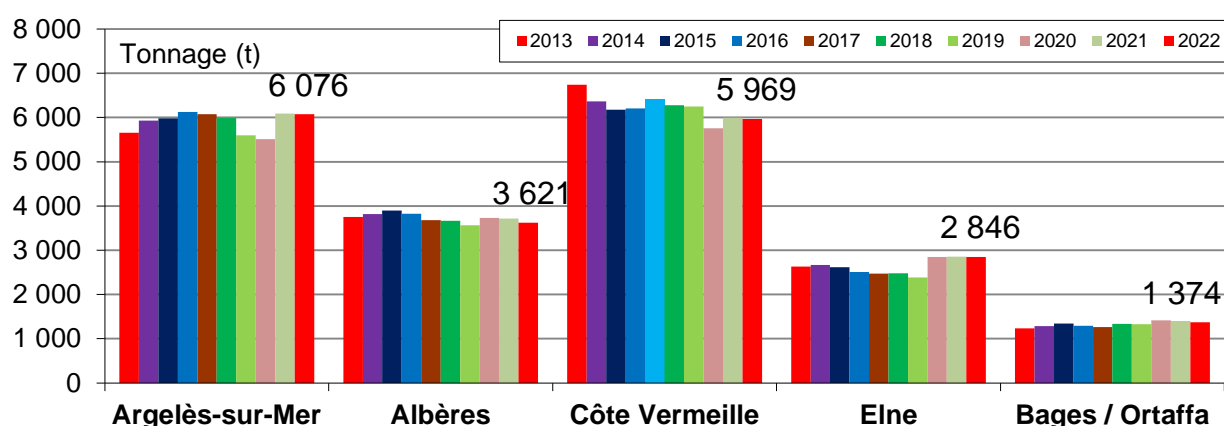


Figure 3 : Tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles collectés

Tableau 4 : Tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles collectés

Tonnages OM (hors camping)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution	% Evolution
Argelès-sur-Mer	5 654	5 933	5 983	6 127	6 075	5 986	5 599	5 514	6 090	6076	-14	-0,23%
Albères	3 755	3 817	3 894	3 825	3 683	3 667	3 565	3 727	3 718	3621	-96	-2,59%
Côte Vermeille	6 740	6 363	6 176	6 202	6 419	6 277	6 251	5 755	5 998	5969	-29	-0,48%
Elne	2 628	2 665	2 617	2 509	2 470	2 478	2 383	2 846	2 853	2846	-6	-0,23%
Bages / Ortaffa	1 235	1 288	1 346	1 291	1 262	1 334	1 326	1 418	1 400	1374	-26	-1,88%
Total	20 013	20 065	20 015	19 955	19 908	19742	19 124	19261	20058	19887	-171	-0,85%

Les tonnages d'OMR sur le territoire de la Communauté de Communes Albères Côte- Vermeille Illibéris ont diminué de 171t soit -0,85%. Le fort afflux touristique (+7% à l'échelle départementale par rapport à 2021) et l'augmentation démographique viennent contrecarrer les gains liés aux actions de prévention. Les diminutions les plus importantes concerne les secteurs Albères et Illibéris qui sont des secteurs résidentiels, ces secteurs sont moins sujets à l'afflux touristique que le secteur côtier permettant ainsi une réduction des ordures ménagères plus significative.

Le traitement des ordures ménagères

Le traitement des déchets de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris est pris en charge par le Sydetom 66.

Les Ordures Ménagères collectées sont acheminées par les camions de la CC ACVI jusqu'aux Centres de Transfert du Pont du Tech à Argelès-sur-Mer et de Cosprons à Port-Vendres. Des semi-remorques à fond mouvant des sociétés prestataires OURRY-VAILLS et LLOVERAS se chargent ensuite de transférer les déchets vers l'Unité de Traitement à Valorisation Énergétique (UTVE) de Calce.

Les Centres de Transfert du pont du Tech à Argelès-sur-Mer et de Cosprons à Port-Vendres ainsi que le transport vers le Centre de tri et L'UTVE à Calce sont gérés par le Sydetom 66. Ces infrastructures réceptionnent l'ensemble des déchets ménagers produits par la CC ACVI (Ordures Ménagères et Emballages Ménagers Recyclables).

La collecte des Emballages Ménagers Recyclables

Sur le territoire de la CC ACVI, les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) sont collectés en porte à porte et en points d'apports volontaires. La prestation de collecte en porte à porte est réalisée en régie, le mode de collecte est le conteneur individuel ou bac de regroupement de 35 à 750 litres. La prestation de collecte en points d'apports volontaires est réalisée par l'entreprise VEOLIA sous la supervision du Sydetom 66.

En 2022, 4176 tonnes d'EMR ont été collectées en porte à porte, ce qui représente 110 tonnes de moins par rapport à 2021 et 860 tonnes ont été collectées en points d'apports volontaires contre 790 tonnes en 2021. 139 tonnes de cartons ont été collectées lors de la collecte spécifique de cartons sur la Côte Vermeille, soit 23 tonnes de moins qu'en 2021.

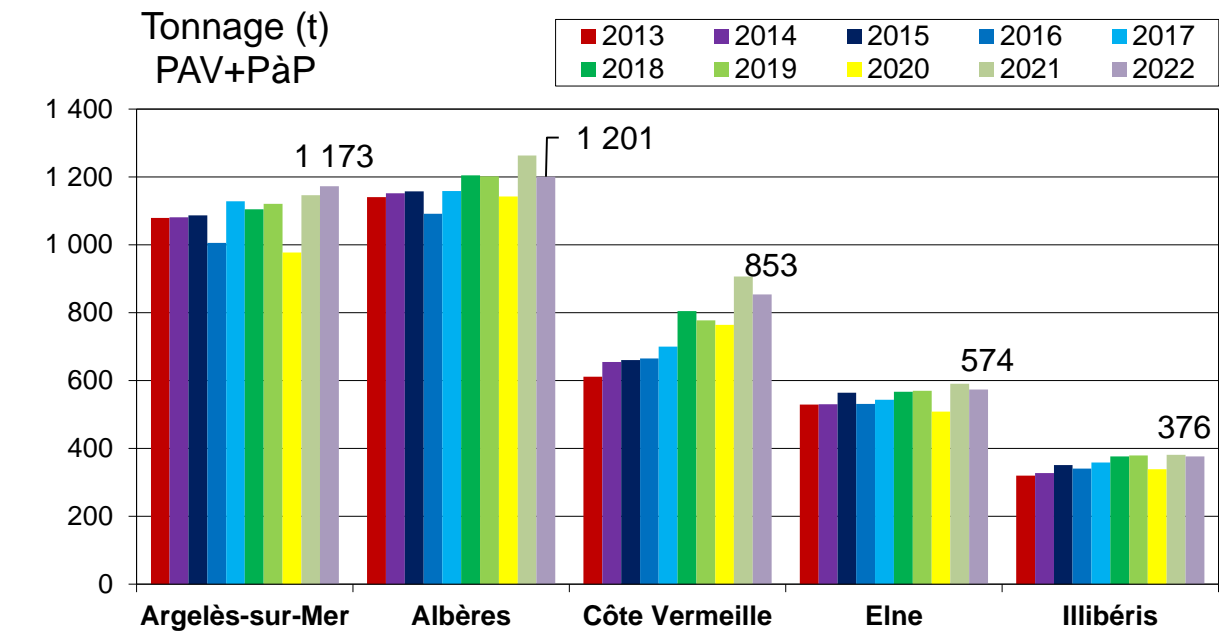


Figure 4 : Tonnages Emballages Ménagers Recyclables (PAV et PAP)

Tableau 5 : Tonnages Emballages Ménagers Recyclables (PAV et PAP)

Tonnages EMR	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021/2022	% Evolution
Argelès-sur-Mer	1 079	1 081	1 087	1 006	1 128	1 104	1 120	977	1 146	1173	27	2,35%
Albères	1 140	1 151	1 157	1 091	1 158	1 205	1 202	1 142	1 263	1201	-62	-4,94%
Côte Vermeille	611	655	660	665	700	804	778	764	906	853	-53	-5,87%
Elne	529	530	564	531	544	566	569	509	590	574	-16	-2,76%
Illibéris	320	327	350	340	358	376	379	339	381	376	-5	-1,26%
Tonnages EMR en PaP	3678	3744	3819	3632	3887	4056	4048	3730	4286	4176	-110	-2,6%
Tonnage PAV = COLONNE	514	510	572	580	633	678	760	665	790	860	70	8,8%
Total (PAV + PàP)	4192	4254	4391	4212	4520	4734	4808	4395	5076	5036	-40	-0,8%

Tableau 6 : Tonnage de cartons collectés sur le secteur de la Côte-Vermeille

Tonnages Carton CTV	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution	% Evolution
Total	29,5	38,0	25,6	63,8	59,8	59,0	107,9	121,5	96,8	161,9	139,1	-21,9	-14,1%

Les tonnages d'EMR ont légèrement diminué se situant à mi-chemin entre les tonnages de 2021 et les tonnages des deux années antérieures à la crise de la covid-19 (2018-2019). Le même phénomène est constatable sur le flux des cartons.

Le traitement des Emballages Ménagers Résiduels

Le Sydetom66 assure l'acheminement des EMR de Collecte Sélective vers son Centre de Tri, situé à Calce (66), par l'intermédiaire de camions. Ils sont triés, puis chaque type de déchet est expédié vers les filières de recyclage spécifiques désignées par Citeo ou choisies par le Sydetom66.

La Collecte des Déchets Ménagers Recyclables concerne les 15 Communes et a débuté à partir de la création de la Communauté de communes. Elle s'est poursuivie après la fusion avec la Côte-Vermeille en 2007 et l'extension à la commune de Elne et à la Communauté de communes Illibéris en 2014.

La collecte du verre

Le mode de pré-collecte est l'apport volontaire en colonnes à verre, et ce sur tout le territoire de la CC ACVI. La collecte des points d'apports volontaires est réalisée par le prestataire Vial par l'intermédiaire du Sydetom66.

Tableau 7 : Tonnages de verres collectés en PAV

Communes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution	Evolution
ARGELES SUR MER	1 197	723	706	712	746	802	866	884	976	1 184	1 325	1502	177	13.4%
ARGELES SUR MER camping		458	460	431	433	515	488	454	470					
Total Argelès	1 197	1 181	1 166	1 143	1 178	1 317	1 354	1 337	1 446					
BANYULS	197	203	216	225	234	258	243	247	297	249	258	235	-23	-8.9%
CERBERE	39	36	43	46	41	48	54	59	50	56	63	59	-4	-6.9%
COLLIOURE	205	207	217	225	228	237	233	242	236	186	243	247	4	1.8%
PORT VENDRES	147	158	154	170	179	184	190	184	204	192	195	188	-7	-3.5%
Total Côte Vermeille	588	604	630	666	682	727	720	731	788	683	759	729	-30	-3.9%
LAROQUE	194	184	185	157	156	149	141	163	158	136	153	173	20	13.1%
MONTESQUIEU	44	47	42	49	47	48	59	51	51	58	58	58	1	1.3%
PALAU	83	84	95	103	102	110	102	99	96	100	114	120	5	4.7%
ST ANDRE	107	89	93	107	104	100	108	120	108	118	126	144	18	14.4%
ST GENIS	89	83	97	114	106	122	130	122	127	137	138	166	28	20.5%
SOREDE	102	97	104	118	122	122	142	129	136	136	130	154	24	18.9%
VILLELONGUE	41	27	39	54	54	63	65	59	56	79	89	88	-1	-0.8%
Total Albères	659	611	654	702	690	714	748	742	731	764	807	904	96	11.9%
BAGES	90	102	97	99	99	111	123	128	154	148	135	134	-1	-0.8%
ORTAFFA	36	31	28	33	32	37	37	37	31	45	41	50	9	23.2%
ELNE	170	301	275	275	300	324	389	393	390	376	430	399	-31	-7.2%
Total Illibérés	296	434	400	407	430	473	549	559	575	569	606	583	-22	-3.7%
Total CCACVI	2 740	2 831	2 850	2 919	2 982	3 231	3 370	3 370	3 540	3 200	3 496	3717	221	6.3%

Une augmentation générale des tonnages sur le territoire (+ 296 tonnes de verre collectées en 2021) est notable. Cela peut s'expliquer par l'ajout sur le territoire de nouvelles colonnes rendant le geste de tri moins contraignant.

La collecte des Encombrants

La collecte des encombrants est organisée de plusieurs manières différentes en fonction des communes. En 2022, 11 communes étaient collectées en prestation de service par la Recyclerie, les 4 autres communes organisaient la collecte des encombrants en régie.

Tableau 8 : Prestataires de collecte des encombrants

Collecte par la Commune	Collecte par la Recyclerie d'Elne
- Banyuls-sur-Mer	- Argelès-sur-mer
- Cerbère	- Bages
- Collioure	- Elne
- Port-Vendres	- Laroque-des-Albères
	- Montesquieu-des-Albères
	- Ortaffa
	- Palau-del-Vidre
	- Saint-André
	- Saint-Genis-des-Fontaines
	- Sorède
	- Villelongue-dels-Monts

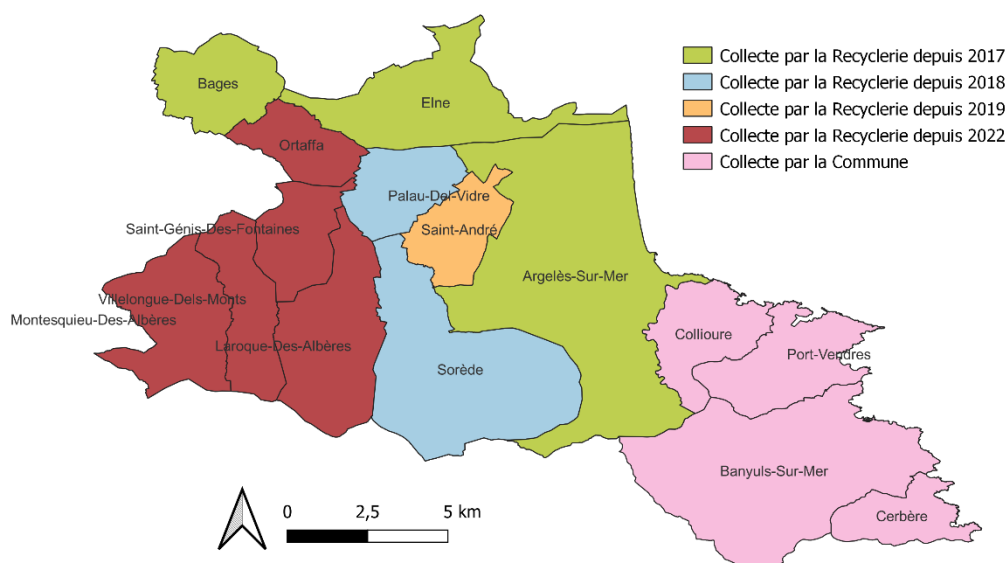


Figure 5 : Prestataires de collecte des encombrants

Dans le cadre de son marché de prestation pour la collecte des encombrants sur les 11 communes concernées, la Recyclerie a collecté 486 tonnes.

La Recyclerie

La Recyclerie est une association d'insertion qui a débuté son activité de récupération le 1^{er} décembre 2016 et a ouvert sa boutique le 11 mars 2017. En 2017, elle commence la collecte des encombrants sur le territoire des communes d'Argelès-sur-Mer, Bages et Elne. En 2018, la Recyclerie a étendu sa collecte des encombrants aux communes de Palau-del-Vidre et Sorède, et Saint-André en 2019. A partir du 1^{er} Janvier 2022, la Recyclerie à commencer à collecter les communes de Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Saint-Génis-des-Fontaines, Saint-André et Villelongue-dels-Monts.

A la fin de l'année 2022, la Recyclerie compte 28 agents dont 7 agents permanents et 21 agents en insertion et a permis 9 sorties positives avec 3 départs en formations qualifiantes et 6 départs vers un emploi. Au cours de l'année 45 agents en insertion ont été accueillis. L'effectif total simultané était le plus élevé au mois d'Août avec 37 agents présents.

Sur l'ensemble du territoire de la CC ACVI la Recyclerie a collecté 506 tonnes d'encombrants, dont 486 tonnes dans le cadre du marché de collecte des encombrants et dans les zones préservantes présentes dans les déchèteries et 20 tonnes sur les quatre communes qui ne sont pas concernées par le marché (sur initiative directe des usagers). La Recyclerie collecte également en dehors du territoire de la CC ACVI avec notamment des zones préservantes présentes dans les déchèteries d'autres collectivités et des rendez-vous hors du territoire. Au global la Recyclerie a collecté 731 tonnes. 96,35% des objets collectés sont valorisés. 14,98% sont réutilisés (vente en boutique) et le reste est dirigé vers des filière de valorisation matières.

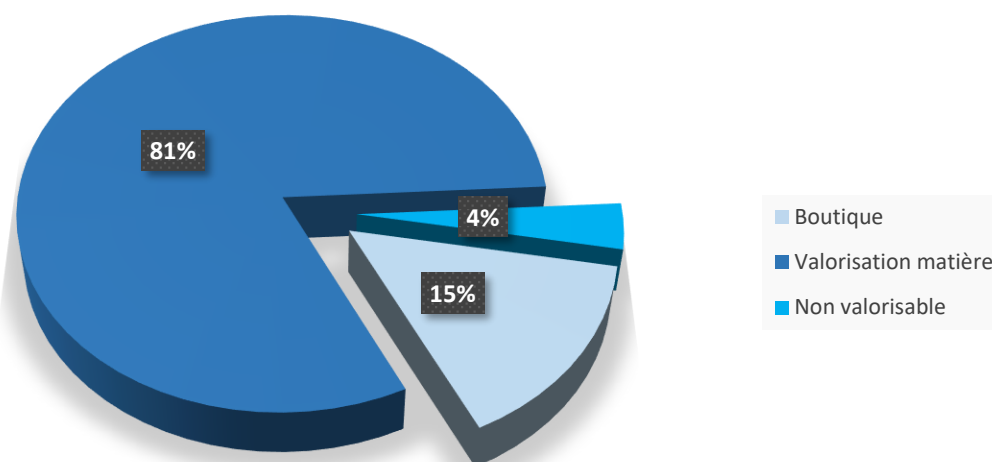
Tableau 9 : Récapitulatif activités de la Recyclerie

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs	4	12	19	23	26	31	28
Sorties vers l'emploi	0	1	6	4	6	11	9
Tonnages détournés	320		458	428	465	611	731

Tableau 10 : Proportion d'objets valorisés

Tonnages	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% valorisation	85	92	93	93	94,66	96,35
% non valorisé	15	5	6	6	4,24	3,75
% stock	0	3	1	1	1	2,2

Valorisation des objets collectés



En 2022, sur 731 tonnes d'objets collectés (collecte encombrant, dons sur rdv et apports directs confondus) 110 tonnes sont revendues en boutique ; 597,21 tonnes sont démantelées pour une valorisation matière et seulement 26,79 tonnes ne peuvent pas être valorisées. La collecte des encombrants sur le territoire de la Communauté de Commune Albères Côte-Vermeille Illibéris représente 506 tonnes soit 69,2% des matériaux récupérés par la Recyclerie.

La collecte des Déchets verts

La collecte des déchets verts est réalisée en régie par la plupart des communes, les autres communes invitent leurs habitants à déposer leurs déchets verts directement en déchèteries.

Les communes qui collectent les déchets verts sur demande sont les suivantes :

- Argelès-sur-Mer
- Bages
- Banyuls-sur-Mer
- Cerbère
- Collioure
- Elne
- Montesquieu-des-Albères
- Palau-del-Vidre
- Port-Vendres
- Villelongue-dels-Monts

Les déchèteries

Cinq déchèteries desservent les 57 525 habitants de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris. Ces déchèteries sont gérées en régie.

- La déchèterie d'Argelès-sur-Mer
- La déchèterie de Cerbère
- La déchèterie d'Elne
- La déchèterie de Laroque-des-Albères
- La déchèterie de Port-Vendres

L'ensemble des déchèteries du territoire accueillent les encombrants, les déchets verts, le fer, les gravats, le bois, le mobilier particulier, les cartons, les déchets d'équipement électronique (DEEE), le verre, les emballages ménagers recyclables, les caquettes en bois, les textiles, les pots de fleurs, les huiles minérales, les déchets dangereux, les néons, les ampoules, les piles et les extincteurs. Toutes les déchèteries sont également équipées de zone préservantes à destination de la Recyclerie.

En plus de tous ces flux les déchèteries d'Argelès-sur-Mer, Elne et Port-Vendres accueillent le plâtre.

La déchèterie d'Argelès-sur-Mer accueille également les matelas, les souches et les palmiers.

Les déchèteries d'Argelès-sur-Mer et Port-Vendres accueillent les déchets des professionnels.

En 2021, une réflexion sur l'harmonisation des horaires d'ouverture pour les déchèteries (hors Cerbère) a eu lieu. Les nouveaux horaires sont entrés en vigueur le 31/01/2022 : 8h30-12h / 14h-17h30 du lundi au samedi. Ces horaires sont plus adaptés à la fréquentation et augmentent le temps d'ouverture à Elne (+6h).

Au total en 2022, les déchèteries du territoire ont collecté 18 191 tonnes de déchets soit 1056 tonnes de moins qu'en 2021 (-5,8%). Les tonnages des filières DEEE, Valdelia et plâtre sont en augmentation. Les trois principaux flux sont les gravats (5266t), les déchets verts (4566t) et les encombrants (3160t). Les tonnages de la filière encombrants sont en forte diminution par rapport à 2021 (-11,3%).

La Prévention des déchets

Les actions de communication et sensibilisation

22 animations ont été réalisées en 2022 par les ambassadeurs du tri de la CC ACVI. 4 de ces animations étaient à destination d'un jeune public. Les thèmes abordés par ces animations étaient la prévention, la réduction et le tri des déchets dans leurs généralités (tous les flux).

19 actions de communication sur le terrain ont été réalisées. Ces actions avaient pour objectif d'informer les usagers sur la collecte (modification suite à des travaux, collecte estivale des cartons, formulaires déchèteries, ...) ou de corriger des comportements inadaptés (sacs déposés au sol ; bacs non-rentrés, ...).

Lors de la collecte, les équipages de collecte identifient des incidents de collecte liés à des erreurs de tri, les bacs concernés sont scotchés avec un scotch « Refus de collecte ». Ils sont ensuite signalés aux ambassadeurs du tri qui vont passer chez l'usager pour expliquer les raisons du refus de collecte et corriger les mauvais gestes de tri en se basant sur de nombreux supports de communication guides, disques du tri, flyers...). Ainsi, en 2022 les ambassadeurs du tri sont allés à la rencontre de 101 usagers suite aux remontées des équipes de collecte.

Les actions de réduction des biodéchets

Le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets

Selon une étude menée par le SYDETOM66, le ratio de biodéchets est de 17 à 27 kg/habitant/an. Pour le département des Pyrénées-Orientales, les gisements estimés mobilisables sont compris entre 14 850 tonnes et 17 350 tonnes. La majorité de ces gisements proviennent de PMM (Agglomération de Perpignan : 54 % des apports) et de la CC ACVI (14 % des apports).

En tant qu'EPCI compétent pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, la CC ACVI devra répondre à l'obligation réglementaire fixée au 01/01/2024 (loi AGEC) qui incombe aux collectivités à compétence collecte de proposer des solutions techniques de tri à la source des biodéchets pour tous les ménages. La collectivité a souhaité anticiper cette échéance via une expérimentation opérationnelle à échelle adaptée, qui permettra d'optimiser la mise en place réglementaire par retours d'expérience. Elle permet également d'inscrire la prévention et le tri à la source des biodéchets comme un sujet central de réflexion.

Le projet d'expérimentation a été organisé en suivant trois axes de travail classés de manière hiérarchique :

1. Lutter contre le gaspillage alimentaire
2. Promouvoir et développer la pratique du compostage sur le territoire de la CC ACVI
3. Expérimenter la collecte en porte à porte des biodéchets.

Ainsi, en 2022 les ambassadeurs du tri de la CC ACVI sont allés à la rencontre de 962 foyers (2086 habitants) pour les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et leur proposer une solution de tri des biodéchets. L'usager pouvait choisir entre deux options : être équipé gratuitement

d'un composteur individuel ou être doté d'un bac de collecte des biodéchets qui serait collecté une fois par semaine par la CC ACVI.

29,34 % des foyers ont choisi d'être équipés d'un composteur individuel. 43,71 % des foyers ont choisi le bac de collecte. 7,02% des foyers n'ont pas souhaité être équipés car ils disposent déjà d'une solution de tri à la source des biodéchets. 19,42% des foyers ont choisi de ne pas être équipés malgré le fait qu'ils ne disposent pas d'une solution de tri à la source des biodéchets.

Les foyers ayant choisi le composteur ont été équipés juste après l'entretien d'enquête réalisé par les ambassadeurs du tri. Les foyers ayant choisi le bac de collecte ont été équipés une semaine avant le démarrage de collecte sur leur secteur.

Les collectes en porte à porte ont démarré aux dates suivantes :

- Quartier d'expérimentation de Saint-André : Mardi 11 Octobre 2022
- Quartier d'expérimentation d'Elné : Mardi 22 Novembre 2022
- Quartier d'expérimentation d'Argelès-sur-Mer : Mardi 17 Janvier 2023

Entre le 11 Octobre 2022 et le 31 décembre 2022 2,4 tonnes de biodéchets ont été collectées par les bennes de la CC ACVI. Avec une moyenne de 3,12kg par bac chaque semaine. Afin de limiter les erreurs de tri des contrôles de collectes ont été réalisés chaque semaine avant le passage de la benne. Le travail de sensibilisation et ces contrôles collectes ont permis d'obtenir un gisement de très bonne qualité.

Les composteurs

La CCACVI distribue à ses habitants des composteurs individuels. Le modèle proposé par la Communauté de Communes est un composteur en bois fabriqué par un ESAT. Ces composteurs sont achetés au Sydetom66 20€ par la Communauté de Communes et sont vendus 10€ l'unité aux usagers. Les composteurs sont délivrés par les ambassadeurs du tri de la CC ACVI avec un bio-seau qui permet un stockage intermédiaire des biodéchets en cuisine.

Depuis le début de l'année 2010, c'est les ambassadeurs du tri qui s'occupent de la vente et de la distribution des composteurs. Avant leur arrivée, les habitants s'adressaient au magasin de la CC ACVI qui leur vendait le composteur. L'avantage de la nouvelle démarche mise en place est que les ambassadeurs du tri fournissent un guide du compostage et forment les usagers sur le fonctionnement du composteur. Depuis 2020 et la crise sanitaire du covid-19, les ambassadeurs du tri livrent les composteurs à domicile.

Tableau 11 : Ventes de composteurs individuels

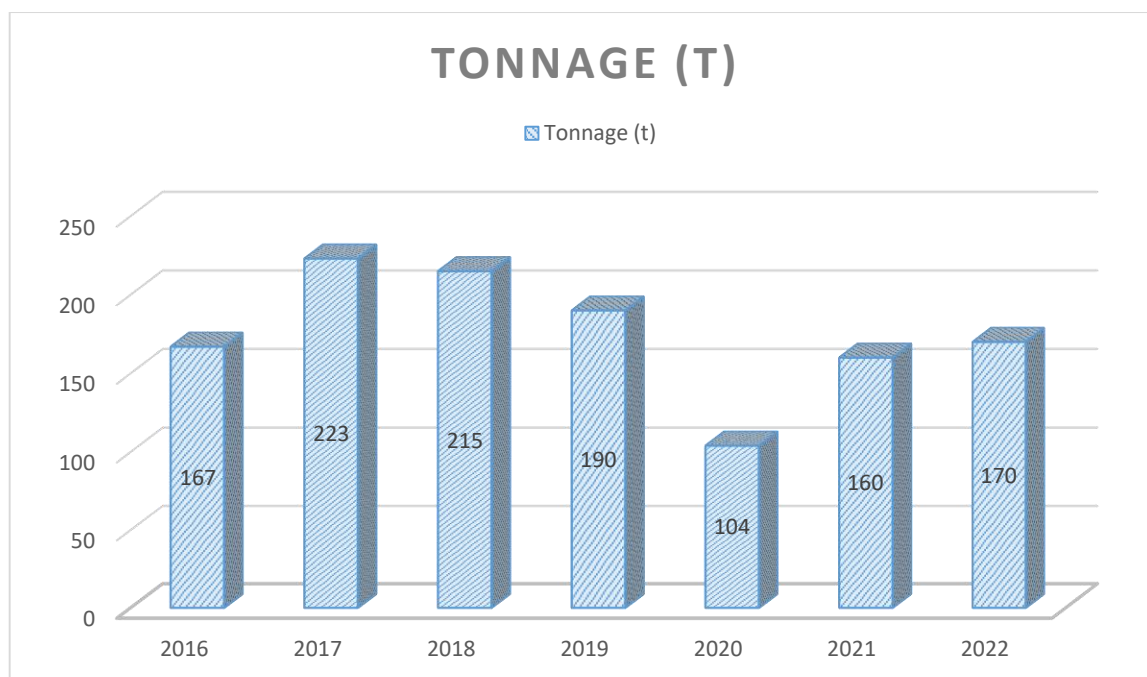
	2022			2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Argelès-sur-Mer	216	88	128	90	18	36	34	42	125	129	59	49	61
Banyuls	23	23	0	30	2	6	10	15	37	15	15	20	17
Cerbère	7	7	0	7	3	2	0	1	3	5	8	5	9
Collioure	15	15	0	16	3	10	7	10	17	5	10	8	22
Port Vendres	16	16	0	33	2	7	9	6	19	17	9	2	8
Laroque	20	20	0	42	3	19	9	7	31	30	23	11	28
Montesquieu	18	18	0	19	2	2	11	6	17	16	25	20	9
Palau	16	16	0	23	1	5	9	9	21	36	33	15	26
Saint André	80	23	57	34	6	17	9	6	37	49	43	10	30
Saint Génis	35	35	0	24	5	10	8	10	23	35	20	6	19
Sorède	41	41	0	51	3	14	15	24	51	74	22	17	28
Villelongue	25	25	0	38	5	5	11	10	16	37	17	11	41
Autre commune	0	0	0	0	0	12	3	2	11	8	1	1	2
Elne	99	28	71	43	5	15	12	12	83	79	67		
Bages	21	21	0	29	4	15	12	4	25	42	53		
Ortaffa	7	7	0	17	2	6	1	3	8	25	23		
Total par année	639	383	256	496	64	181	160	167	524	602	428	175	300
TARIF (€)		10	0	10	20	20	20	20	5	5	5	16,2	16,2

La CC ACVI a distribué 639 composteurs sur son territoire en 2022, ce qui représente une augmentation de 29% par rapport à 2021. Ceci s'explique notamment par la mise en œuvre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets. En effet dans le cadre du projet 256 composteurs ont été distribués. Si on étudie les composteurs distribués uniquement hors du cadre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets, on en décompte 383 soit une réduction de 23% par rapport à 2021. Cette baisse de performance s'explique par une rupture de stock en matière première chez le fabricant, ce qui a empêché de distribuer des composteurs pendant plusieurs semaines.

L'action textile

L'entreprise d'insertion Le Relais assure la collecte des colonnes textiles depuis avril 2020. Les tonnages sont en légère augmentation par rapport à 2021 (+ 10 tonnes). Cependant les tonnages sont encore inférieurs à ceux collectés avant le changement de prestataire et la crise sanitaire covid-19. En 2022, de nombreux dysfonctionnements ont pu être mis en jour permettant une optimisation de la collecte pour 2023.

Tableau 12 : Tonnages des textiles collectés en PAV



Les actions en lien avec la Recyclerie

La CC ACVI accompagne la Recyclerie dans la promotion de ses actions et plus généralement dans la promotion du réemploi et de la réutilisation. Lors de chaque évènement organisé par la Recyclerie dans ses locaux les ambassadeurs du tri de la CC ACVI tiennent un stand de sensibilisation.

La CC ACVI accompagne également les opérations de collecte spéciale comme pour les jouets lors de la période des fêtes de fin d'année. Dans ce cadre des opérations de communication en déchèteries (distribution de flyers par les ambassadeurs du tri de la CC ACVI) et sur les réseaux sociaux sont réalisées.

Les ambassadeurs du tri de la CC ACVI dispensent régulièrement des formations à destination des agents en insertion de la Recyclerie afin de les sensibiliser à la prévention, la réduction et le tri des déchets. Inversement, la Recyclerie reçoit régulièrement des agents de la CC ACVI pour les sensibiliser sur ses actions et ses enjeux.

Le service maintenance des containers

Le Pôle de déchets de la CC ACVI dispose d'un service de maintenance des containers (MAC), ce service a pour mission de réaliser les remplacements des bacs cassés, disparus ou trop petits et les livraisons des nouveaux bacs. En 2022, le service MAC a réalisé 2150 interventions.

Les indicateurs financiers

En 2022, le montant du budget de fonctionnement du Pôle déchets de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris s'élève à 13 586 542 €.

Le montant du budget d'investissement du Pôle déchets de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris s'élève à 1 090 800 € TTC.

Le montant perçu de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est de 12 457 201 €.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont à l'équilibre.

Les faits marquants de l'année 2022

Tableau 13 : Faits marquants 2022

Collecte	Démarrage collecte des biodéchets sur les communes de Saint-André et Elne
	Collecte des encombrants par la Recyclerie pour cinq nouvelles communes
Déchèteries	Mise en place des nouveaux horaires
Prévention	Lancement du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets
	Création d'un groupe de travail biodéchets
Moyens matériels	Installation de nouveaux points d'apports volontaires
	Achat de 2 véhicules VL
	Achat de 3 BOM PL 12m3
Ressources Humaines	Réorganisation de l'organigramme du Pôle déchets
	Recrutement d'un Directeur des services techniques adjoint
	Recrutement d'un Chargé de mission prévention et réduction des déchets